



**Délibération du
Conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon du 11 juillet 2022**

Logements Faculty pour enseignants chercheurs – Tarifs et convention avec UCA

Le conseil d'administration,

Vu le rapport présenté aux administrateurs dans la séance du conseil d'administration du 11 juillet 2022 ainsi que les échanges en séance,

Vu la convention avec UCA concernant l'accueil des enseignants chercheurs dont le terme était fixé au 31 décembre 2021,

DECIDE

Article un :

Le conseil d'administration valide les tarifs suivants pour les logements Faculty pour enseignants chercheurs :

Type de logement	Nombre maxi de personnes	Mois Tarifs TTC TVA incluse 10 %	Quinzaine Tarifs TTC TVA incluse 10 %	Semaine Tarifs TTC TVA incluse 10 %	Nuit Tarifs TTC TVA incluse 10 %
T1	1 (lit 1 personne)	433,50 €	346,80 €	214,20 €	51,00 €
T1 Bis	2 (lit 2 personnes)	561,00 €	448,80 €	275,40 €	61,20 €
T2	4 (1 lit 2 personnes + canapé convertible 2 places)	663,00 €	530,40 €	346,80 €	81,60 €
T3	6 (2 lits 2 personnes + canapé convertible 2 places)	816,00 €	652,80 €	408,00 €	102,00 €

Ces tarifs s'appliqueront au 1^{er} septembre 2022 pour les réservations non encore notifiées aux occupants.

Article deux :

Les prestations suivantes sont incluses : Wifi, ménage 1 fois tous les 15 jours, linge (draps et serviettes) changé toutes les semaines sur la base du nombre de places de lits de l'appartement (kits supplémentaires facturés 12 €).

Article trois :

La convention avec UCA qui s'est terminée le 31 décembre 2021 est prolongée par avenant jusqu'à son remplacement par une nouvelle convention à intervenir au plus tard le 1^{er} janvier 2023.

Article quatre :

Il est donné autorisation à la directrice générale de signer l'avenant de prolongation ainsi que la future convention avec UCA.

Fait à Nice, le 11 juillet 2022

Le Recteur de Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Chancelier des Universités – Président du conseil d'Administration du CROUS de Nice-Toulon
Bernard BEIGNIER

Représenté par le Recteur délégué pour l'Enseignement Supérieur, la Recherche et l'Innovation de la
Région Académique Provence-Alpes-Côte-d'Azur
Philippe DULBECCO



Détail du vote	
Quorum exigé : 9	Pour : 21
Membres présents : 18	Contre : 0
Membres représentés : 3	Abstention : 0
Votants : 21	